

« Orientations budgétaires 2016 : Rennes Métropole porte de grandes ambitions »

Au Conseil d'Agglomération du 21 janvier, les conseillers communautaires débattront des orientations budgétaires 2016.

Les orientations budgétaires pour Rennes Métropole sont très positives et augurent une année 2016 porteuses de grandes ambitions pour notre agglomération avec un effet immédiat sur le dynamisme économique et sur l'emploi.

Plusieurs grands chantiers vont effectivement continuer à faire travailler les entreprises locales, ainsi le tunnelier ELAINE va poursuivre la percée du tunnel de la future Ligne B pour atteindre les gares dans les prochains mois, le gros œuvre du futur centre des congrès sera prochainement achevé et la construction de la liaison « Nord/Sud » donnera encore un peu plus forme à la nouvelle gare.

2016 sera aussi l'année de l'inauguration de la cité internationale.

PLUS DE 2 MILLIARDS D'EUROS INVESTIS SUR LE MANDAT

Avec plus de 2 milliards d'euros investis entre 2015 et 2020 nous allons développer les transports et le logement de notre Métropole, favoriser l'innovation et la recherche et accueillir de nouvelles populations.

En 2016, les habitants de Rennes Métropole continueront de bénéficier d'un haut niveau de services publics, éléments de solidité et de stabilité particulièrement importants dans une période malmenée par le chômage et l'insécurité sociale.

Les conseillers communautaires communistes redisent leur opposition à la baisse des concours de l'État aux collectivités qui, à notre échelle, coûteront 17 millions d'euros d'ici 2017.

Ces politiques d'austérité sont en contradiction avec ce que nous réalisons ici et sont d'autant plus inacceptables que les intérêts privés bénéficient de scandaleuses niches fiscales comme le CICE.

Pour rappel, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi a, selon l'INSEE, permis de créer ou sauvegarder seulement 140.000 emplois entre 2012 et 2014 pour un coût d'environ de 100.000 euros par emploi. Mobilisé sur des politiques publiques, l'argent consacré au CICE serait plus utile avec un impact supérieur sur l'emploi.

MOBILISER DE NOUVELLES RESSOURCES FINANCIERES

Beaucoup reste à inventer pour mobiliser de nouvelles ressources, c'est la raison pour laquelle nous militons pour une réforme de la fiscalité des entreprises pénalisant l'orientation de l'argent vers les places boursières.

Ainsi, une taxation des actifs financiers de seulement 0.5% générerait entre 25 et 30 milliards d'euros de recettes supplémentaires !

Par ailleurs, il y a quelques mois, avec notre association départementale d'élus, nous avons constaté une faille dans notre système fiscal permettant aux établissements industriels d'éluder une partie conséquente de leurs impôts locaux.

Effectivement, dans une logique « d'optimisation fiscale », un certain nombre d'entre eux placent leurs biens immobiliers en SCI afin de réduire considérablement leur CFE (jusqu'à 20 fois selon nos estimations).

Nous sommes donc intervenus auprès de Marie-France Beauvils, Sénatrice communiste d'Indre et Loire qui a déposé un amendement visant à combler cette faille et à rétablir une base d'imposition correcte pour la CFE de ces établissements. Cet amendement a été adopté.

Il est encourageant de constater qu'avec un peu de vigilance et d'imagination, il est possible de trouver de nouvelles ressources financières pour mener les politiques publiques utiles à tous nos concitoyens.